# ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

# CONSEIL COMMUNAL

## Information importante au public

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, le public n'est pas admis à la séance du conseil communal.

La séance peut être consultée par voie de retransmission directe via le site internet officiel de la commune sur <a href="https://www.petange.lu">www.petange.lu</a>.

Les représentants de la presse officielle sont admis à la séance du conseil communal.

Les membres du conseil communal se réuniront le **20 avril 2020** en la maison de la culture «A Rousen» à Pétange, Galerie Schiffweiler au rez-de-chaussée, pour délibérer sur les objets suivants:

#### **ORDRE DU JOUR**

# Séance publique (15.00 heures)

- 1. Administration générale: Transfert temporaire du lieu de réunion du conseil communal décision.
- 2. Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 3. Administration générale
  - 3.1. Titres de recettes décision.
  - 3.2. Remplacement du mât d'antennes de la station de captage à Rodange: vote d'un devis adapté et d'un crédit supplémentaire décision.

# 4. Enseignement

- 4.1. Approbation du projet d'organisation scolaire 2020/2021 décision.
- 4.2. Approbation du bilan des Classes de Neige 2020 décision.

# 5. Propriétés

- 5.1. Compromis concernant l'acquisition d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue Edward Steichen», de la part de l'association momentanée «Auf der Maes» décision.
- 5.2. Convention avec la société Creos Luxembourg SA concernant l'installation de câbles électriques souterrains sur des parcelles sises à Pétange et Lamadelaine dont la Commune est propriétaire décision.
- 5.3. Acte concernant l'acquisition d'un ancien corps de ferme sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue de la Fontaine», de la part de Mme Anne Winandy décision.
- 5.4. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de M. Pierre Schuller et Mme Suzanne Werding décision.
- 5.5. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de Mme Sylvia Pauly décision.
- 5.6. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de M. Nicolas Laroche et Mme Alice Karier décision.
- 5.7. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de Mme Andrée Thoma décision.
- 5.8. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de M. Celestino Ruivo Cacador et Mme Silvia Ruivo Cacador décision.
- 5.9. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue de la Providence», de la part de M. Patrick Muller et Mme Milena Ghetti – décision.
- 5.10. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue de la Providence», de la part de M. Vitor Martins Tinoco et Mme Natalia Da Silva Vieira décision.
- 5.11. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de M. Axel Goffin – décision.

- 5.12. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de M. Bajram Muric et Mme Dzemila Muric née Masic décision.
- 5.13. Acte concernant l'acquisition gratuite de terrains sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de la société Pelaro-Investisseurs SA décision.
- 5.14. Acte concernant l'acquisition de terrains sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de la société Pelaro-Investisseurs SA décision.
- 5.15. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de M. Giovanni Bonifazi et Mme Rita Guarnera décision.
- 5.16. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Rodange, lieu-dit «Route de Longwy», de la part de la société Les Terres Rouges SA décision.
- 5.17. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue Prinzenberg», de la part de M. Dzeko Cikotic, Mme Mujesira Cikotic née Licina, M. Elvis Korac et Mme Mirela Cikotic – décision.
- 5.18. Acte concernant l'acquisition d'une maison d'habitation et d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue des Ecoles», de la part de M. Ermin Kocan et Mme Zehra Kocan née Muric décision.
- 5.19. Acte concernant la vente de terrains sis à Lamadelaine, lieu-dit «Um Wäschbuer, à M. Bruno Silva Cunha décision.
- 6. Infrastructures routières: Renouvellement des infrastructures dans la cité «An den Jenken» à Pétange: vote du devis décision.

#### 7. Urbanisation

- 7.1. Demande de morcellement de la part de la société Kalista Immo SA concernant un terrain sis à Rodange, lieu-dit «A Bonière» - décision.
- 7.2. Demande de morcellement de la part de la société Kalista Immo SA concernant des terrains sis à Rodange, lieux-dit «A Bonière» et «A la Croix Cassée» décision.
- 7.3. Convention portant sur le plan d'aménagement particulier (PAP) concernant des fonds sis à Pétange, lieu-dit «Rue de la Piscine», présenté par la société Immo Future SA 2<sup>e</sup> lecture décision.
- 7.4. Projet d'Aménagement Particulier (PAP) concernant des fonds situés à Rodange, au lieu-dit «A la Croix Cassée» décision.

## 8. Transports et communications

- 8.1. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Lamadelaine, lieu-dit «Im Gieschtefeld» décision.
- Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Rodange, avenue Dr Gaasch décision.

# Séance à huis clos

#### 9. Personnel

- 9.1. Nomination d'un fonctionnaire (m/f) du groupe de traitement B1, sous-groupe technique, pour les besoins du département technique décision
- 9.2. Réduction de la durée du service provisoire d'un fonctionnaire communal décision.
- 9.3. Nomination définitive d'une fonctionnaire communale décision.
- 10. Enseignement: Demandes de dérogation au règlement d'occupation des postes décisions.

# 11. Enseignement musical

- 11.1. Classement de deux chargé de cours décisions.
- 11.2. Mise à la pension d'invalidité d'une employée communale décision.

Ainsi arrêté à Pétange, le 10 avril 2020 Pour le collège des bourgmestre et échevins:

Le secrétaire, Mike Braun Le président, Pierre Mellina